

Les organisations syndicales québécoises, canadiennes et internationales soutiennent-elles les affidés de Vladimir Poutine ?

À propos d'un vote au Conseil d'administration de l'OIT

lundi 10 juin 2024, par [GALLIE Martin](#) (Date de rédaction antérieure : 7 juin 2024).

Aussi importante que soit cette question pour connaître l'orientation politique des directions syndicales, il est difficile d'y répondre clairement. Disons simplement que les organisations syndicales internationales ne brillent pas par leur transparence tandis que les enjeux de solidarité internationale sont secondarisés au sein des syndicats nationaux.

En juin 2024 ont lieu les [élections](#) des représentant-es des travailleurs et des travailleuses au Conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail (OIT). Cette organisation tripartite (composée de représentant-es gouvernementaux, d'employeurs et de travailleurs) est notamment responsable de l'adoption des normes minimales en droit du travail. À titre d'exemple, la question de la légalité internationale du droit de grève est aujourd'hui l'une des questions les plus discutées en son sein. Il s'agit donc d'une organisation qui joue un rôle important pour la classe ouvrière, d'où l'importance de bien choisir ses représentant-es.

Ce sont les délégué-es des travailleurs de chaque pays membres à l'OIT qui votent pour les 33 membres du Conseil d'administration qui représentent les intérêts des travailleurs et des travailleuses : 14 membres permanents et 19 adjoints auxquels s'ajoutent 19 remplaçants. Aussi, pour préparer l'élection, la Confédération Syndicale Internationale (CSI), première organisation syndicale internationale au monde, a nommé un Comité de sélection mondial, composé de huit membres, à savoir les principaux dirigeants de la CSI et ceux des différentes confédérations régionales (Asie-Pacifique, Afrique, Europe, Amériques). Le comité a été chargé de dresser trois listes indicatives (pour les postes permanents, adjoints et remplaçants) des candidat-es. Ces listes sont ensuite communiquées aux délégué-es de l'OIT avant le vote pour leur indiquer le nom des candidats qui ont reçu l'appui de la CSI.

Lors de sa dernière réunion cependant, le Comité de sélection de la CSI n'a pas réussi à se mettre d'accord sur l'ensemble de la liste des 19 membres adjoints. Plus précisément, la proposition de laisser le 19^e siège vacant « a fait l'objet d'une discussion », considérant que ce poste sera alors probablement pourvu lors du vote à l'OIT par un représentant du FNPR, la *Federation of Independent Trade Unions of Russia* (FNPR), la principale centrale syndicale Russe (voir document joint). Et finalement avec 6 votes pour, un vote contre et une abstention le Comité de sélection a choisi de laisser ce siège vacant. Seule la secrétaire générale du Conseil régional paneuropéen, Esther Lynch a voté contre, « sur la base du mandat clair de sa région de ne pas laisser de place susceptible d'être occupée par un candidat de la FNPR (Russie) ».

Rafael Freire, secrétaire général de la Confédération syndicale des Amériques (CSA) - laquelle compte parmi ses membres le Congrès canadien du travail (dont la FTQ), la CSN et la CSD - s'est

quant à lui abstenu au motif « que sa région avait une proposition favorable à l'inclusion d'un représentant de l'organisation de travailleurs la plus représentative de la Fédération de Russie dans la liste de la CSI ».

Certes, il ne s'agit là que d'un vote indicatif du Comité de sélection mondial de la CSI puisque ce sont les délégué-es des travailleurs et des travailleuses à la Conférence internationale du travail de l'OIT qui au final éliront, le 9 ou 10 juin prochain, les représentant-es de leur choix au Conseil d'administration de l'OIT . Reste que cet appui à la FNPR est fortement dénoncé par celles et ceux qui sont attaché-es à la [solidarité](#) syndicale internationale .

Ce soutien est d'abord complètement aberrant puisque le Conseil d'administration de l'OIT a fermement [condamné](#) l'agression de l'Ukraine et mis fin à sa coopération avec la Russie. De surcroît, la CSI elle-même a suspendue la participation de la FNPR à ses activités depuis mai 2022 -suite à une commission d'enquête du Conseil général - en raison de son indéfectible [soutien](#) à Vladimir Poutine et à son « opération spéciale » en Ukraine.

Ainsi, aussi incohérent que cela puisse paraître, des dirigeant.es de la CSI appuient maintenant la candidature à l'OIT d'un membre qu'ils et elles ont suspendu au motif qu'il violait ses [statuts](#) et notamment l'engagement selon lequel : « *La Confédération proclame le droit de tous les peuples à l'autodétermination et à vivre libres de toute agression et de tout totalitarisme sous un gouvernement de leur choix* ».

Mais ce soutien est aussi honteux quand on sait que la FNPR s'est ouvertement [engagée](#) à soutenir l'effort de guerre en Ukraine , qu'elle s'accapare les biens syndicaux ukrainiens dans les territoires occupés, que ses délégués [ovationnent](#) Vladimir Poutine venu faire le discours d'ouverture de son dernier congrès, confirmant de facto sa complète soumission et sa [complicité](#) avec le régime poutinien . Cet appui constitue une trahison non seulement à l'égard des centrales syndicales ukrainiennes qui [appellent](#) vainement à la solidarité internationale et à l'exclusion du FNPR mais également à l'égard des travailleurs et des travailleuses Russes membres de la Confédération du travail Russe (KTR-la seconde centrale russe) qui ont courageusement pris position [contre la guerre](#).

Pour expliquer ce soutien, [certains](#) font valoir, plus ou moins ouvertement, des arguments de « realpolitik », il s'agirait de s'opposer à l'impérialisme « occidental », ou encore des arguments organisationnels et de représentativité : la FNPR serait l'une des plus importante centrale syndicale, elle compterait pour [17% des membres](#) de la CSI, sa suspension aurait d'importantes répercussions organisationnelles et financières pour la CSI etc .

Mais quelle peut-être la contribution à la lutte contre l'impérialisme ou pour l'émancipation internationale des travailleurs et des travailleuses d'une organisation syndicale, quand bien même serait-elle la plus importante du monde, qui soutient ouvertement une guerre d'agression, nie le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, appuie des oligarques et des dirigeants racistes, sexistes, homophobes, qui répètent à qui veut l'entendre que l'Ukraine n'existe pas ?

Localement, au Québec comme au Canada, il est temps de se demander ce que votera le ou la représentant-e des travailleurs et des travailleuses canadien-nes à l'OIT [1]. Mais à ce jour, nous ne savons pas qui y participera tandis que les centrales syndicales québécoises comme le Congrès canadien du travail, [contrairement à d'autres organisations](#), n'ont toujours rien communiqué sur le sujet.

Martin Gallié

Le 7 juin 2024.

Documents joints

- [circular_e_2024-15_-_annex_a_-_2024_ilo_gb_election_candidates_.pdf](#) (PDF - 103.9 kio)
 - [circular_f_2024-15_-_annex_b_-_2024_ilo_gb_election_candidates_85_.pdf](#) (PDF - 115.4 kio)
-

[1] Nous ne connaissons que les représentant.es syndicaux à l'OIT de 2023 ; à noter qu'il y avait alors des représentant.es de la FTQ, de la CSN et de de la CSQ : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_882714.pdf

Martin Gallié

[Abonnez-vous](#) à la Lettre de nouveautés du site ESSF et recevez par courriel la liste des articles parus, en français ou en anglais.

P.-S.

Presse-toi À Gauche

<https://www.pressegauche.org/Les-organisations-syndicales-quebecoises-canadiennes-et-internationales>

Notes

[1] Nous ne connaissons que les représentant.es syndicaux à l'OIT de 2023 ; à noter qu'il y avait alors des représentant.es de la FTQ, de la CSN et de de la CSQ : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_882714.pdf